



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 17 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le dix-sept novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**
Nombre de conseillers municipaux présents : **21**
Nombre de votes contre : **0**
Nombre d'abstentions : **0**
Nombre de votes pour : **28**
Nombre de suffrages exprimés : **28**

Date de convocation du Conseil Municipal le 10 novembre 2020

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Michel PIRES, Michelle LUCAS, Laurent JOLLY, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Éric SIGURE, Maël DIONG, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX et Benoît COQUAND.

Absents excusés :

Estelle MONTES, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Estelle MARCUARD, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD,
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Thierry GOMES, ayant donné pouvoir à Guillem LEROUX,
Laetitia NATIVELLE, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX.

Absents :

Anne-Cécile MERCIER

Début de la séance : **18h00**

Fin de la séance : **19h19**

Secrétaire : **Maël DIONG**

FINANCES

DL.20.087 - Soutien à la Banque Alimentaire – versement d'une subvention

Hélyette SALAÛN expose :

Comme chaque année, pendant le dernier week-end de novembre, la banque Alimentaire invite les citoyens à la générosité.

Cette année, au vu du contexte sanitaire exceptionnel qui perdure malheureusement et pour pouvoir respecter les consignes imposées par le gouvernement et notamment le confinement, la Banque Alimentaire a pris la décision d'annuler sa collecte annuelle, impactant les ressources de l'association.

Il est donc important pour la municipalité de soutenir, dans ces circonstances, cette association.

C'est pourquoi, il est proposé que la commune d'Ingré participe à ce soutien en versant une subvention de 1 000€ à la Banque Alimentaire.

Après présentation en commission « Finances - Ressources Humaines – Administration Générale et Métropole » du 3 novembre 2020, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'allouer une subvention de 1 000 € à la Banque Alimentaire.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **18 NOV. 2020**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

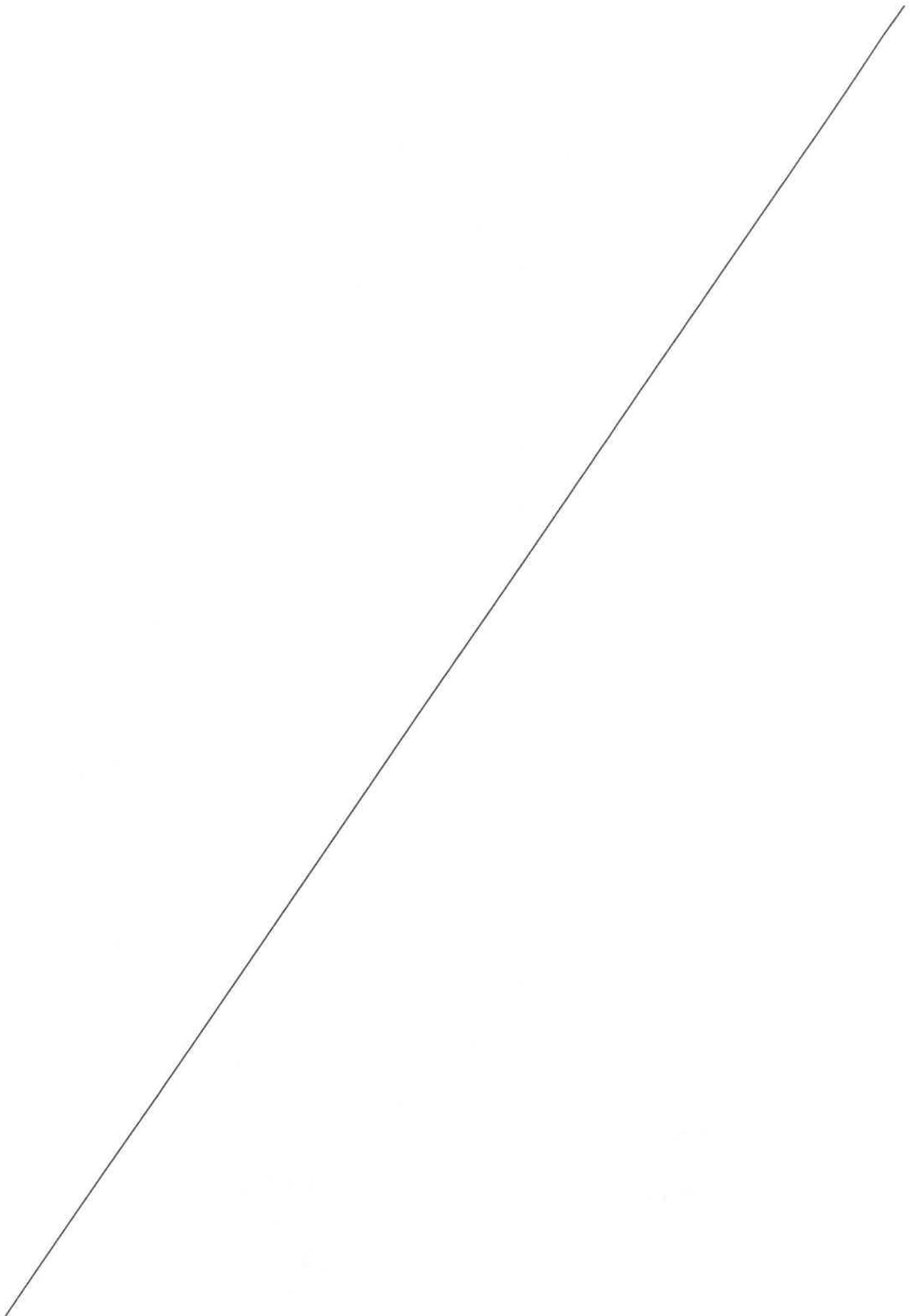
Publication le :

Notification le :

24 NOV. 2020

24 NOV. 2020





Acte à classer**DL-20-087**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-11-24T09-53-31.00 (MI226653140)

Identifiant unique de l'acte : 045-214501694-20201117-DL-20-087-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Soutien à la Banque Alimentaire - versement d'une subvention

Date de décision : 17/11/2020



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.6. Autres subventions.

Acte : DL.20.087-FIN-soutien à la banque alimentaire - versement d'une subvention.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 24/11/20 à 09:53

Date 24/11/20 à 09:53

Date 24/11/20 à 09:58

Par LE TUMELIN Sylvie

Par LE TUMELIN Sylvie